

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5106 - Mardi 21 Avril 2026 - Prix : 200 Fc

GRÈVE AU CHN EL-MAAROUF :

Le conflit se durcit



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

03 Dhul-Qidah 1447
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Avril 2026

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

17h 59mn

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 09mn

Ansr : 15h 14mn

Maghrib : 18h 02mn

Incha: 19h 16mn



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Trois étudiants comoriens sélectionnés à l'INSA Rennes

Une nouvelle opportunité académique s'ouvre aux élèves de l'archipel. Dans un communiqué publié ce 20 avril, l'association UONI annonce le lancement d'un concours national permettant à trois profils d'excellence d'intégrer une formation d'ingénieur à l'INSA Rennes pour l'année académique 2026-2027.

"Portée en étroite collaboration avec l'INSA Rennes, avec le soutien de l'Ambassade de France aux Comores et du ministère de l'Éducation nationale (ONEC), l'association UONI lance un concours national visant à sélectionner 3 profils d'excellence appelés à intégrer un cursus

d'ingénieur de haut niveau », indique le communiqué. Ce programme s'inscrit dans une coopération académique stratégique entre les Comores et la France, et marque une avancée significative dans l'accès des jeunes Comoriens à des formations scientifiques d'élite. L'initiative est notamment portée par le Dr Camar-Eddine Mohamed, maître de conférences en mathématiques à l'INSA Rennes et secrétaire général de l'association. « Ce dispositif, sélectif et transparent, constitue l'aboutissement direct de l'engagement déterminant du Dr Camar-Eddine Mohamed, dont la position a été un levier décisif dans la concrétisation de cette initiative », précise la même

source.

Le concours s'adresse aux élèves de terminale série C inscrits dans un établissement comorien pour l'année 2025-2026 et disposant d'un dossier actif sur la plateforme Campus France. Les candidatures en ligne sont ouvertes du 14 au 19 avril 2026 à 21h00 (heure des Comores). La sélection se déroule en trois étapes : une présélection sur dossier, des épreuves écrites en français, en mathématiques et en physique, puis une épreuve orale comprenant une présentation du candidat, suivie d'un entretien avec le jury. « Le processus de sélection repose sur trois phases successives et complémentaires afin d'identifier les meilleurs profils »,

souligne le communiqué. Au-delà de la sélection, l'association prévoit un suivi personnalisé des étudiants retenus, depuis les démarches administratives jusqu'à leur intégration en France. « UONI met en place un accompagnement structuré et continu couvrant l'ensemble du parcours des lauréats afin de garantir des conditions optimales de réussite », peut-on lire dans le document.

L'objectif affiché est également de préparer ces futurs ingénieurs à contribuer au développement des Comores à travers des projets à fort impact. Afin de faciliter l'accès au concours, plusieurs centres ont été mis en place, notamment l'EPP Coulée 2 à Moroni, le lycée de Mutsamudu à Anjouan et

l'AMA à Mohéli. Créée en 2023, UONI, qui signifie « Vision » en comorien, rassemble des professionnels de la diaspora engagés dans le développement scientifique, éducatif et culturel du pays. « UONI fédère enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, cadres et étudiants autour d'un objectif central : renforcer durablement l'enseignement, la recherche et l'innovation », rappelle le communiqué. Avec cette initiative, l'association confirme sa volonté de renforcer les passerelles entre les Comores et les institutions académiques internationales, tout en valorisant l'excellence comorienne.

Mohamed Ali Nasra

AFFAIRE DE VOL À ITSOUNDZOU :

Un suspect sans auteur principal

Poursuivi pour complicité de vol portant sur 2 300 000 francs comoriens, quatre sacs de laiton et divers effets personnels, Mounir Rachid Mdoihoma a comparu devant le tribunal correctionnel de Moroni. Dans cette affaire, l'auteur principal présumé, Yasser Ibrahim, alias « Mystère », est décédé, laissant le dossier sans pièce maîtresse. Le parquet a requis l'application de la loi, tandis que la défense a plaidé la relaxe au bénéfice du doute.

L'audience, tenue le jeudi 16 avril 2026, a permis d'examiner des faits remontant à août 2025. Le vol en question concerne, outre la somme d'argent, un téléphone portable, un passeport et plusieurs sacs de laiton — un alliage de cuivre et de zinc couramment utilisé comme matière première. La partie civile, Idi Amine, était

absente à l'audience. Selon les éléments du dossier, Yasser Ibrahim aurait loué le véhicule du prévenu pour se rendre à Itsoundzou. À la barre, Mounir Rachid Mdoihoma a expliqué être resté dans sa voiture pendant près de deux heures, attendant ses clients. « À leur retour avec des sacs de laiton, nous sommes rentrés à Moroni. Je n'ai fait qu'assurer la course convenue », a-t-il déclaré. Le prévenu précisé qu'un reliquat de 20 000 KMF lui était dû pour la location. « Yasser a mis du carburant pour 10 000 KMF. Pour le reste, il m'a remis un téléphone usé en guise de paiement », a-t-il affirmé, indiquant avoir ensuite offert l'appareil à un ami. Ce dernier aurait été contacté par la police judiciaire après identification du téléphone via l'opérateur Telma, révélant son origine frauduleuse.

Concernant l'instruction, Mounir affirme avoir coopéré avec



Photo d'illustration

les autorités, allant jusqu'à proposer d'accompagner le juge au domicile du principal suspect. Une démarche restée sans suite. Placé en détention provisoire, il dit avoir appris, trois mois plus tard, le décès de Yasser Ibrahim, tué à Madjadjou dans des circonstances distinctes. Une autre enquête est en cours sur ce décès,

impliquant un certain Boudry, actuellement en détention. Au terme des débats, le ministère public a mis en avant plusieurs éléments troublants : le temps d'attente du prévenu et l'acceptation d'un téléphone dont la valeur serait disproportionnée par rapport à la dette restante. Pour le parquet, ces éléments cons-

tituent « des indices graves et concordants » de complicité, allant jusqu'à suggérer un rôle plus actif du prévenu. Il a requis l'application stricte de la loi.

De son côté, la défense, assurée par Me Yahaya Mohamed, a rejeté toute implication de son client. « Mon client n'a fait que son travail de taximan. Il a été confronté à une situation qui le dépasse », a-t-il soutenu, dénonçant un dossier reposant davantage sur des suppositions que sur des preuves concrètes. L'avocat a insisté sur l'absence de preuve matérielle directe et rappelé le principe fondamental selon lequel le doute doit profiter à l'accusé. Le tribunal a mis l'affaire en délibéré au 21 mai prochain. En attendant, Mounir Rachid Mdoihoma reste en détention provisoire.

El-Aniou Fatima

ENGORGEMENT DU PORT DE MUTSAMUDU :

À quand l'extension des infrastructures maritimes ?

Le ballet incessant des cargos au port de Mutsamudu relance une question brûlante : l'agran-

dissement des infrastructures portuaires n'est-il pas désormais une urgence nationale ? À l'heure où

nous mettons sous presse, un cargo est à quai tandis que deux autres attendent au large, freinés par les limites d'un port dont le quai principal, long de seulement 230 mètres, peine à absorber le flux croissant des marchandises.

"La taille du port ralentit clairement nos activités", confie un commerçant de la place, D. Ahmed. Comme de nombreux opérateurs économiques, il pointe du doigt un manque de stratégie à long terme et appelle à accélérer les projets structurants, notamment celui du port en eau profonde à Mohéli. Selon lui, cette future infrastructure pourrait, d'ici deux

ans, réduire significativement la congestion actuelle. Il avance même un chiffre : 21% des conteneurs débarqués à Mutsamudu seraient destinés à Mohéli. Un pourcentage jugé exagéré par certains spécialistes du trafic maritime.

Toutefois, ces derniers reconnaissent unanimement que le futur port de Mohéli constitue une solution essentielle pour désengorger à la fois Mutsamudu et Moroni. « Le chiffre reste à vérifier, mais la tendance est réelle », nuance une source anjouanaise proche du secteur, connue sous le nom de Steev Doring (ASC). Des commerçants mohéliens, bloqués depuis deux semaines à Anjouan, attendent désespérément

l'arrivée de leurs conteneurs. « Nos marchandises sont là, sur ce bateau au large. Chaque jour d'attente nous coûte cher, au-delà de nos capacités », déplore le collectif.

L'île de Mohéli subit un double isolement, géographique et économique. L'exemple frappant : une bouteille d'eau de 0,5 litre vendue 100 francs à Mutsamudu peut atteindre près de 300 francs à Mohéli. Une inflation directement liée aux contraintes d'acheminement. Entre engorgement portuaire et absence d'anticipation stratégique, l'urgence n'est plus à débattre : elle est à résoudre.

Younes



GRÈVE AU CHN EL-MAAROUF :

Le conflit se durcit

Le collectif des soignants contractuels du CHN El-maarouf maintient sa grève, posant la réintégration de cinq collègues licenciés comme condition non négociable pour toute reprise du travail. Face au refus de la direction concernant leurs revendications, les grévistes dénoncent des menaces de sanctions supplémentaires, une mise en danger des patients par le remplacement du personnel qualifié par des stagiaires, et un épuisement généralisé.

Au CHN El-maarouf, l'enlèvement du conflit social opposant les contractuels à la direction, provoque l'agacement des médecins et l'inquiétude des patients. Alors que le dialogue est désormais rompu, l'établissement sombre dans une désorganisation qui menace directement la vie des patients. Assis

dans la cour, Saïd, dont le fils est hospitalisé depuis trois jours en pédiatrie, ne décolère pas. Pour ce père de famille, la crise à l'hôpital de référence n'est plus une affaire de syndicats ou de direction, c'est une question de survie. « C'est terrifiant. L'autre jour, une jeune infirmière est venue pour poser une perfusion à mon fils. On voyait bien qu'elle ne savait pas comment s'y prendre, elle tremblait. Elle a dû s'y reprendre à trois fois. Quand j'ai demandé si elle était habituée, elle a baissé les yeux l'air gêné », raconte-t-il, faisant référence aux recrues de l'EMSP envoyées en renfort.

Au-delà de l'incompétence des nouveaux recrutés, c'est l'abandon global qui l'effraie : « Certains médecins sont là, mais ils sont comme des fantômes. Ils courent partout, ils ne dorment plus. On voit bien qu'ils sont à bout. Si même eux craquent,

qui va nous soigner ? Les autorités font comme si tout allait bien à la télévision, mais ici, on sent que la mort rôde plus que d'habitude. On a le sentiment que nos vies n'ont aucune valeur face à leurs querelles administratives. » Loin des cérémonies officielles célébrées par les autorités de santé ces derniers jours, la réalité du terrain est celle d'un système sanitaire à bout de souffle. Selon le collectif, la direction a choisi la fermeté, menaçant de nouvelles mises à pied à l'endroit des membres du mouvement. Une attitude jugée provocatrice. « Il se pourrait que de nouvelles sanctions soient prises dès ce lundi. La direction nous menace et exige une reprise immédiate du travail, sous peine de licenciements » a déclaré le porte-parole du collectif, Zainoudine Ahamada lors du point de presse de ce lundi 20 avril.

D'autres part, les fonctionnaires

encore en poste, censés maintenir le service minimum, décrivent des conditions « inhumaines ». Entre gardes prolongées, manque criant de personnel et enchaînement frénétique des blocs opératoires, l'erreur médicale pend au nez de chaque praticien. « On nous demande l'impossible. Nous sommes épuisés, physiquement et moralement. Si rien ne change et qu'aucune solution n'est trouvée, nous aurons d'autre choix que de déposer, nous aussi, un préavis de grève », confie un infirmier fonctionnaire, le visage marqué par une garde de 24 heures.

Soutenant le collectif, leurs avocats ont annoncé le lancement d'une nouvelle procédure, le dépôt d'un référé-liberté devant le tribunal administratif, pour une solution rapide et urgente, afin d'annuler la note de suspension des 5 contractuels : « une lettre sera également envoyée au

préfet du centre pour réitérer la demande de manifestation par marche pacifique. Cette démarche n'est en rien un appel à la violence, mais l'expression d'une revendication légitime. » a rappelé Me Ahmed Mouhseine Salim.

L'idée est de contraindre la direction à rouvrir les négociations. Mais d'après les représentants du mouvement, le directeur général reste inflexible : « On va assumer les conséquences », aurait-il lancé d'un ton ferme, actant une rupture définitive. Déçus par l'échec du dialogue et le manque de considération, de nombreux soignants qualifiés envisagent de s'expatrier pour exercer là où le soin est une priorité, au risque de laisser derrière eux une population comorienne livrée à elle-même.

Hamdi Abdillahi Rahilie

À Moroni, la circulation est devenue étonnamment fluide, mais cette accalmie cache une réalité bien plus contraignante. Trouver un taxi relève désormais du parcours du combattant. Entre stations-service à sec, grève des gérants et pénurie de carburant, les chauffeurs désertent les routes, laissant les usagers livrés à de longues attentes, aux refus de prise en charge, voire à l'obligation de parcourir de longues distances à pied.

Samedi 18 avril dernier, plusieurs gérants de stations-services ont annoncé la suspension de leurs commandes. Cette décision a rapidement produit des

CRISE DU CARBURANT À MORONI :

Des taxis quasi introuvables

effets visibles. En quelques jours, la majorité des stations-service de la capitale se sont retrouvées à sec. Seule celle de Malouzini continue de fonctionner, attirant dès l'aube une foule de véhicules en quête de carburant. Une situation qui désorganise profondément le transport urbain. À Moroni, le contraste est saisissant. Les routes, d'ordinaire saturées, respirent enfin. Pas de klaxons, pas de files interminables, pas d'embouteillages. Une fluidité presque irréelle. Mais derrière ce calme inhabituel se cache une autre réalité, bien plus contraignante,

celle de la raréfaction des taxis.

Ce lundi 20 avril au matin, la capitale tourne au ralenti. Sans carburant, les chauffeurs désertent les routes. Ceux qui restent en circulation deviennent difficiles à trouver, et parfois plus sélectifs dans leurs courses. Pour les habitants, se déplacer devient un défi quotidien. Aux arrêts de taxi, l'attente s'allonge. « J'ai attendu longtemps sans voir un seul taxi disponible », témoigne Halima Sidi. « La circulation est fluide, mais cela ne nous aide pas si nous ne pouvons pas nous déplacer ». Même situation

devant la station Studio Med, où un couple âgé patiente en vain pour rejoindre Beit-Salam. Après de longues minutes d'attente et plusieurs refus, ils finissent par envisager de poursuivre leur trajet à pied.

À Goadjou, Youssouf Ibrahim illustre lui aussi cette difficulté. Arrivé tôt au marché, il peine à trouver un moyen de transport pour rentrer chez lui. « Je suis là depuis plus d'une heure », explique-t-il, inquiet pour les produits frais qu'il transporte. Il ne parviendra à trouver un taxi qu'après une longue attente. La perturbation touche éga-

lement les transports en commun. Une habitante de Washili indique que plusieurs bus n'ont pas circulé ce matin-là, réduisant l'offre disponible et provoquant des retards pour de nombreux usagers. La fluidité retrouvée de la circulation à Moroni ne traduit pas une amélioration durable des conditions de transport, mais plutôt les effets d'une crise d'approvisionnement. Derrière des routes dégagées, c'est toute une population qui peine désormais à se déplacer normalement.

El-Aniou Fatima

COOPÉRATION INTERNATIONALE :

Azali Assoumani au sommet d'Antalya

Après un passage à Brazzaville, où il a pris part à l'investiture de Denis Sassou Nguesso, le chef de l'Etat comorien, s'est ensuite rendu en Turquie à l'invitation du président Erdogan, pour prendre part au cinquième forum d'Antalya. Invité comme paneliste, le locataire de

Beit-Salam a partagé sa vision sur les relations internationales en s'appuyant sur son expérience d'ancien président de l'Union Africaine.

Créé en 2020 par l'ancien chef de la diplomatie turque, Mevlüt Çavuşoğlu,

le forum diplomatique d'Antalya qui était à sa cinquième édition prend de l'ampleur sur le calendrier international des rencontres diplomatiques. C'est dans ce cadre que le chef de l'Etat comorien, s'est rendu en Turquie pour y prendre part et profiter pour rencontrer dirigeant Turc, Recep Tayyip Erdoğan. Au cours de leur entrevue, les deux hommes ont encore réitéré leur vision commune sur les questions diplomatiques, notamment sur la situation à Gaza. « Cette rencontre a permis de réaffirmer des positions communes sur la scène internationale, notamment au sein de l'ONU et de l'Organisation de la Coopération Islamique, ainsi qu'un engagement partagé pour la paix et la stabilité, en particulier concernant la situation à Gaza », rapporte le site de Beit-Salam. Et le ministre des affaires étrangères, Mbae Mohamed, présent au côté du chef de l'Etat, de donner plus de détails

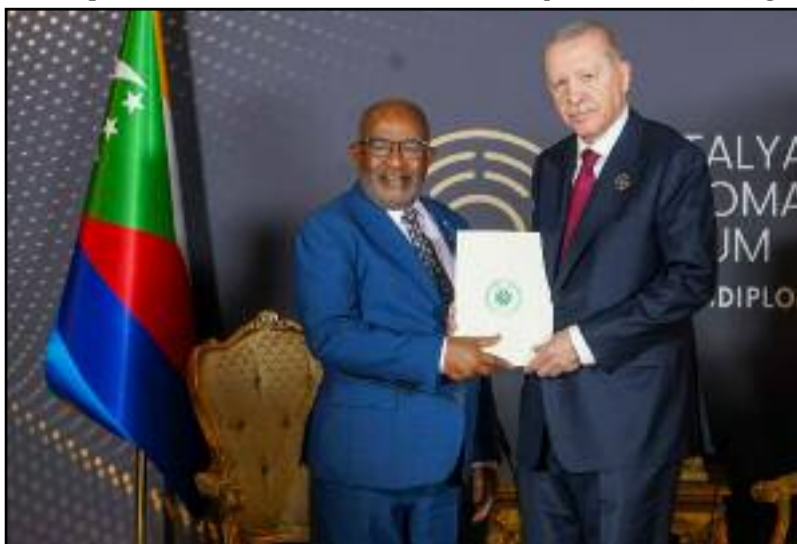
sur cette rencontre bilatérale.

« En marge du forum ; ils ont passé en revue la coopération bilatérale entre les deux pays. Il était notamment question de la consultation politique qui a eu lieu du 7 au 8 avril ici à Ankara, qui a recommandé la signature de trois principaux accords : l'accord sur la formation diplomatique, l'accord sur la protection et la promotion des investissements, et un accord cadre général, qui va permettre aux deux pays de procéder à la signature des accords sectoriels, notamment dans le domaine de la défense, de la santé et de l'agriculture. » Selon Beit-Salam, les deux chefs d'Etats ont aussi évoqué les possibilités d'ouverture d'une ambassade Turque à Moroni.

A en croire la présidence de la République, Ankara s'est dit ouvert à poursuivre son soutien à l'Union des Comores, notamment dans le domaine de l'éducation en octroyant des bourses supplémen-

taires aux étudiants comoriens. « La Türkiye poursuivra son soutien à la jeunesse comorienne avec plus de 200 bourses d'études, appelées à être augmentées, ainsi que des partenariats universitaires renforcés avec l'Université des Comores. » Dans la perspective de l'ouverture prochaine du Centre Hospitalier Universitaire d'El-Maarouf, les deux parties se sont mis aussi d'accord de renforcer la coopération dans le domaine de la santé, où l'expertise turque, n'est plus à présenter « La coopération s'étend également au domaine de la santé, notamment avec le CHU El Maarouf. » Ce qui est sûr, ce déplacement en Turquie, démontre la volonté du chef de l'Etat de diversifier la coopération diplomatique, face à un monde de plus en plus incertain.

Imtiyaz



LIBRE OPINION

Il est déjà temps de penser au prochain Mufti (1ère partie)

Animé par un attachement profond à mon pays et attentif aux dynamiques qui le traversent, je me suis naturellement porté à réfléchir à la question du muftorat. Non dans l'immédiateté d'une urgence, mais dans la considération de ce que représente une telle fonction pour l'équilibre spirituel et social de la nation comorienne. La place du Mufti, en tant que guide religieux, dépasse la seule dimension institutionnelle ; elle engage une responsabilité morale et collective d'une portée considérable. Dans cette optique, il apparaît nécessaire d'aborder certaines thématiques avant qu'elles ne s'imposent dans la contrainte. Anticiper relève d'une exigence de responsabilité. Remettre à plus tard ce qui peut être pensé dès à présent reviendrait à s'exposer inutilement à des situations que la prévoyance aurait pu éviter. L'homme avisé ne se contente pas d'affronter les difficultés lorsqu'elles surgissent ; il s'efforce, autant que possible, d'en prévenir l'apparition.

C'est donc avec retenue et discernement que j'aborde cette réflexion. Le Grand Mufti, dont les qualités intellectuelles, la maîtrise des sciences religieuses et la clairvoyance ne sauraient être contestées, avance néanmoins en âge. Dès lors, la question de sa succession mérite d'être posée avec sérieux. Est-il trop tôt pour y songer ? La question peut se poser. Pourtant, nul n'ignore que toute fonction, aussi éminente soit-elle, s'inscrit dans le temps et appelle, tôt ou tard, à être transmise. Dans un environnement marqué par l'incertitude, où aucune situation n'est figée, il serait hasardeux de s'en remettre à une forme de certitude immuable. Si la toute-puissance et la connaissance absolue relèvent exclusivement de Dieu, il appartient aux hommes d'agir avec lucidité, sans se laisser gagner par une confiance excessive face aux réalités du monde.

À ce titre, il m'importe de réaffirmer le respect profond que je porte au Grand Mufti. Mon propos ne procède d'aucune remise en cause personnelle, encore moins d'un manque de considération. Bien au contraire, il s'inscrit dans une démarche empreinte d'humilité, fidèle aux valeurs que je défends et au respect dû à mes aînés. C'est uniquement à la lumière des enjeux futurs de notre pays que je me permets de porter cette réflexion, guidé

par le souci de préserver l'intérêt général et la stabilité des institutions. Il convient, en premier lieu, d'exposer les faits avec la précision qu'impose un tel sujet.

Nul ne saurait ignorer que le Grand Mufti avance en âge et que, malgré la cohérence de sa pensée, certaines exigences propres à sa charge notamment en termes de clarté, de constance et de portée du message peuvent, à terme, s'en trouver affectées. Et les propos récemment tenus par le Grand Mufti ont suscité, chez certains, une forme de trouble, voire d'incompréhension. Pour ma part, je n'y ai pas vu matière à indignation, mais plutôt l'expression d'une personnalité éminente, dont le parcours impose le respect, et qui, avec l'avancée en âge, peut se trouver confrontée à des réalités en profonde mutation.

Les équilibres d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui, et les repères qui structuraient une époque donnée ne sauraient être appréhendés avec la même grille de lecture dans un contexte en constante évolution. À cet égard, certaines prises de position récentes peuvent être comprises comme le reflet de ce décalage progressif. C'est d'ailleurs dans cette perspective que j'avais été conduit à publier, le 1er avril 2026, un article intitulé « Le Grand Mufti des Comores face aux tensions régionales et religieuses », animé par le souci d'ouvrir une réflexion sereine sur ces transformations et sur la nécessité d'en tirer les conséquences pour l'avenir. Ces éléments, loin de constituer une critique, doivent être appréhendés comme un signal appelant à une réflexion plus large sur la continuité de cette fonction.

À supposer que cette fonction relève d'une transmission héréditaire, ce qui ne saurait être sérieusement envisagé, une telle perspective viderait de sa substance l'exigence même de compétence. En réalité, l'accès au muftorat appelle des prérequis rigoureux, à la hauteur de la responsabilité qu'il incarne. Il importe, en outre, de rappeler la singularité du cadre institutionnel comorien. Si l'État se définit comme une république démocratique, il n'en demeure pas moins profondément enraciné dans une identité musulmane affirmée, consacrée par la Constitution elle-même. Toutefois, cette réalité ne saurait autoriser une confusion entre un État islamique,

structuré selon une logique théocratique, et une république dont la population est majoritairement musulmane. Cette distinction, essentielle, échappe pourtant à certains, donnant lieu à des amalgames récurrents qui nourrissent des divergences d'interprétation tant sur le plan religieux que sur celui de l'organisation sociale.

Dans le même ordre d'idées, il apparaît que les mutations contemporaines ont profondément modifié les repères. Les figures religieuses les plus influentes, souvent issues de générations plus avancées, demeurent attachées à une représentation de l'islam fortement marquée par des référents culturels extérieurs, en particulier arabes. Cette approche, respectable en elle-même, tend néanmoins à confondre l'universalité du message religieux avec des formes culturelles spécifiques, érigées à tort en modèles absolus. Or, une telle assimilation appelle à être nuancée. L'appartenance à un espace géographique donné, fût-il chargé d'une forte symbolique religieuse, ne saurait constituer un critère de valeur spirituelle. Il importe de distinguer avec netteté Dieu, le message prophétique, le Coran et les principes fondamentaux de l'islam des réalités propres à des États tels que l'Arabie saoudite, l'Égypte ou d'autres. Pourtant, cette confusion persiste et conduit nombre d'individus à associer, à tort, la foi à une identité culturelle déterminée.

Il n'est pas inutile, à cet égard, de rappeler qu'à certaines périodes, ces mêmes espaces étaient perçus comme des modèles d'élévation morale et spirituelle, portés par des figures de sagesse et d'humanisme. Ils incarnaient, aux yeux de nombreux fidèles, des références structurantes, tant leur organisation sociale et culturelle semblait répondre aux attentes de la communauté musulmane. Toutefois, les évolutions observées aujourd'hui invitent à porter un regard plus lucide sur ces réalités, sans céder à une idéalisation excessive.

De ce point de vue, il devient essentiel de recentrer l'attention sur les valeurs fondamentales de l'islam. Cette religion ne saurait être réduite à une appartenance ethnique, ni confondue avec une culture particulière. Elle s'adresse à l'humanité dans son ensemble et repose sur des principes qui intègrent la diversité, promeuvent la



dignité et préservent l'équilibre social. L'histoire elle-même atteste de cette vocation universelle, fondée sur le respect, la mesure et la considération de l'autre.

J'ose, à cet égard, l'affirmer avec netteté : cette religion ne saurait être réduite à l'image que certains discours occidentaux s'emploient à en diffuser. À mesure que les repères se brouillent, des dynamiques de confusion s'installent, mêlant volontairement les registres et altérant la compréhension des fondements mêmes de l'islam. Il en résulte la promotion de comportements qui heurtent l'ordre naturel des choses et fragilisent les piliers essentiels de toute société, au premier rang desquels figure la famille.

Dans le même mouvement, un certain nombre de pratiques et de discours contribuent à entretenir une confusion plus profonde encore. Il importe de rappeler avec fermeté qu'un État ne saurait se confondre avec une religion, pas plus qu'une religion ne peut être circonscrite à un territoire donné. À supposer le contraire, qui oserait prétendre que le message du Prophète Muhammad (paix et salut sur lui) se limite à un espace géographique, alors même que les valeurs qu'il a transmises prétendent à l'universalité ? L'idée même que sa terre natale puisse, un jour, s'éloigner du message originel suffit à démontrer que la foi ne saurait être enfermée dans les frontières d'un pays.

À l'échelle contemporaine, les logiques géopolitiques accentuent davantage encore ces lignes de fracture. Les rivalités entre puissances régionales, notamment entre l'Iran et l'Arabie saoudite, combinées aux divergences doctrinales entre sunnisme et chiisme, ont progressivement nourri l'illusion

d'une division interne irréductible au sein du monde musulman. Cette lecture, largement entretenue, laisse croire à l'existence de blocs antagonistes, comme si une telle fragmentation était inévitable, voire légitime. De surcroît, les rapports de force internationaux contribuent à façonner ces perceptions. Fortement dotée en ressources financières, l'Arabie Saoudite s'est imposée comme un acteur influent, notamment à travers le levier du pétrodollar, consolidant ainsi sa position régionale et internationale. Dans une dynamique similaire, plusieurs monarchies du Golfe ont adopté des orientations comparables. Or, dès lors que ces États s'inscrivent dans des logiques de normalisation avec certaines puissances occidentales ou s'alignent sur leurs intérêts stratégiques, les critiques à leur encontre tendent à s'estomper.

À l'inverse, des nations comme l'Iran, attachées à une ligne plus indépendante, se voient régulièrement désignées comme des foyers de menace ou d'instabilité. Les qualificatifs de « terrorisme », de « dictature » ou d'« agression » leur sont aisément associés, comme si la notion même de mal pouvait être définie de manière univoque. En réalité, ces jugements s'inscrivent souvent dans une lecture politique du monde, où la stigmatisation vise prioritairement ceux qui refusent de se conformer aux intérêts dominants. Dans ce contexte, la vigilance s'impose face aux mécanismes de propagande et aux stratégies d'influence déployées par certaines puissances.

HOUDAIDJY SAID ALI,

Juriste Publiciste et Internationaliste (Paris – France)

JEUX DES ILES DE 2027 :

Vers un report des dates, pour l'ouverture des jeux

En visite actuellement aux Comores, le Comité International des Jeux (CIJ), en a profité pour mener des discussions avec le pays hôte des jeux, et les différentes instances (Comité Nationaux Olympiques), sur les dates des prochains jeux, les 12e du nom. Prévus au départ entre fin août et début septembre 2027, les dates seront sûrement ajustées pour permettre de trouver un point d'équilibre entre toutes les délégations, notamment celle de l'île la Réunion.

"Concernant les dates, ce n'est pas que l'on ne veut pas venir, mais effectivement il sera compliqué pour nous de nous déplacer aux Comores à ces dates-là. Beaucoup de nos jeunes auront déjà fait leur rentrée scolaire, et aussi des entraîneurs, des athlètes qui sont professeurs, qui auront fait leur rentrée scolaire ; il sera très difficile de libérer tout le monde », s'est confié à nos confrères du Quotidien de la Réunion, Johan Guillou, président du Cros, le

comité olympique régional de l'île de La Réunion. Une volonté réunionnaise, qui ne semble pas être du goût de tout le monde, surtout que les dates proposées, semblent coïncider elles aussi avec un autre moment important du calendrier sportif mondial. « De leur côté, certains pays membres estimaient qu'avec leur participation aux Xes Jeux de la Francophonie (23 juillet au 1er août à Erevan en Arménie), la proposition du Cros Réunion d'avancer les Jeux des îles fin juillet-début août n'était pas conciliable avec leur propre calendrier sportif », rapporte toujours le Quotidien de la Réunion.

De son côté, le patron du sport comorien, Ibrahim Mohamed Mze, en vieux renard qu'il est, semble privilégier la voie du dialogue plutôt qu'à celle de la confrontation. « On va tâcher de couper la poire en deux, trouver un compromis sur les dates ». En réalité, la position du Cros, aux yeux de bon nombre d'observateurs relève beaucoup plus d'un casus belli, que d'une revendication de bonne foi.

Et l'histoire récente des jeux, est là pour nous le rappeler. A une journée près, les derniers jeux à Madagascar en 2023, se sont tenus dans la même période (24 août-3 septembre) et ça n'a pas fait l'objet d'un quelconque désistement, La Réunion avait d'ailleurs fini troisième au classement, avec 244 médailles.

Les délégations ont donc jusqu'au mois de mai pour proposer des dates, qui feront le sujet d'un arbitrage pour sortir les dates idoines. « Chaque délégation doit en effet faire parvenir d'ici là la quantité d'athlètes qui effectueront le déplacement aux Comores en 2027. En fonction de cela, des arbitrages seront faits », poursuit Le Quotidien de la Réunion. En attendant, le CIJ, qui est actuellement en visite de travail sur place, a donné une conférence de presse dans un hôtel de la place pour donner ses impressions sur l'avancement des chantiers et le sérieux du dossier comorien.



Imtiyaz

AGRICULTURE

Bâtir un modèle agricole autonome et mieux adapté au climat

Un grand pas a été franchi dans le cadre de la nouvelle étape dans la transformation durable de l'agriculture avec l'ouverture, hier lundi dans un hôtel de la place, de l'atelier d'analyse et de validation des données pour l'élaboration du Plan d'Action Climatique des Systèmes Alimentaires (FS-CAP).



Organisée sous la coordination du ministère de l'Agriculture, cette rencontre de deux jours bénéficie de l'appui de la Banque mondiale et de plusieurs partenaires techniques. Dans son discours, le ministre de l'Environnement, chargé du Tourisme, Abubakar Ben Mahamoud, assurant l'intérim de son collègue Dr Bandar, a souligné l'urgence d'agir face aux effets déjà

visibles du changement climatique dans l'archipel. Il a rappelé que les cyclones tropicaux, l'irrégularité des pluies, l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer menacent directement la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des populations et le développement durable du pays. Aussi, le gouvernement entend faire du renforcement de la résilience des systèmes

alimentaires une priorité nationale. Dans un contexte marqué par la rareté des terres arables, la fragmentation des marchés et une forte dépendance aux importations alimentaires, notamment du riz, les autorités souhaitent bâtir un modèle plus autonome, plus productif et mieux adapté aux réalités climatiques.

Le processus FS-CAP repose

sur une approche participative et scientifique visant à identifier les vulnérabilités du système alimentaire comorien, évaluer les risques climatiques, mesurer les émissions de gaz à effet de serre, analyser les politiques existantes et définir des investissements prioritaires. L'objectif est également de renforcer la résilience de la production, de la transformation et de la distribution alimentaires tout en favorisant une gestion durable des ressources naturelles. Durant les travaux, les participants auront à examiner les résultats des premiers modules du diagnostic national, à débattre des chaînes de valeur prioritaires et à rechercher un consensus sur les grandes orientations stratégiques du futur plan. Les échanges devront aussi permettre d'assurer la cohérence entre le FS-CAP et le Programme national d'investisse-

ment agricole (PNIA), actuellement en phase d'adoption.

Le gouvernement a salué l'appui de la Banque mondiale ainsi que l'accompagnement technique de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Plusieurs partenaires au développement, dont la FAO, le FIDA, le PNUD, l'AFD et l'Union européenne, prennent part à cette dynamique aux côtés des organisations de la société civile, du secteur privé, des coopératives de femmes et de jeunes ainsi que des institutions de recherche. À travers cette initiative, notre pays ambitionne de poser les bases d'un système alimentaire capable de résister aux chocs climatiques tout en garantissant une alimentation durable et accessible à tous.

Mmagaza

CULTURE

Des animateurs de bibliothèque formés pour dynamiser les espaces jeunesse

Pendant trois jours, des animateurs venus de plusieurs localités de Mohéli ont bénéficié d'une formation intensive à Fomboni. Objectif : renforcer leurs compétences pour mieux encadrer les jeunes et redynamiser les bibliothèques et CLAC de l'île.

Du 13 au 15 avril 2026, les locaux de l'ONG Maeеча à Fomboni ont accueilli une session de formation dédiée aux animateurs bibliothécaires de Mohéli. L'initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement des

capacités des acteurs œuvrant dans les espaces de lecture et d'animation jeunesse. La formation a réuni des participants issus de plusieurs structures, notamment le CLAC de Nioumachoua, la bibliothèque de Djando, le CLAC de Djoiezi, la bibliothèque de Bangoma ainsi que le CLAC de Fomboni Salamani. Pendant trois jours, ces animateurs ont échangé leurs expériences et acquis de nouvelles compétences visant à améliorer l'accueil et l'encadrement des jeunes publics.

Selon le formateur, Abdoul Aziz Koudra, cette session s'ins-

crit dans le cadre du projet « Chawiri », porté par l'ONG Maeеча. Lancé à l'échelle nationale, ce programme a débuté à Ngazidja avant d'être déployé à Mohéli. « L'objectif est de compléter les connaissances des animateurs, de valoriser leurs expériences et de renforcer leurs pratiques, notamment en matière d'accueil dans les espaces jeunesse », a-t-il expliqué. Le projet « Chawiri » s'appuie également sur les acquis d'une précédente initiative intitulée « À vos CLAC, prêts, partez », en cherchant à consolider et élargir les actions déjà entreprises dans

le domaine de l'animation socio-culturelle. Fait notable, la formation ne s'adresse pas uniquement aux animateurs des CLAC, mais s'ouvre à l'ensemble des structures accueillant des jeunes, y compris les bibliothèques.

Au programme : des activités pratiques et ludiques destinées à enrichir les méthodes d'animation. Les participants ont notamment réalisé des expériences simples, comme la fabrication de fusées à partir de bouteilles, de ballons en plastique ou encore de petites voitures conçues à partir de matériaux recyclés. Pour Mohamed Mbaé, l'un des

participants, cette formation représente une véritable opportunité. « Les activités proposées sont adaptées à notre réalité. Je pense pouvoir les appliquer pour mieux encadrer les jeunes et contribuer à leur bien-être physique, mental et psychologique », a-t-il confié. À travers cette action, l'ONG Maeеча entend insuffler une nouvelle dynamique dans les espaces de lecture et d'animation de Mohéli, en misant sur des animateurs mieux formés et plus outillés pour répondre aux besoins des jeunes.

Riwad



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Date de publication : le 20 avril 2026

Date limite de dépôt de manifestation d'intérêt : le 05 mai 2026 à 14h30 heure locale de Moroni

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) et a l'intention d'affecter une partie de ce fonds à des services de consultant.

En effet, l'Unité de Coordination du Projet (UCP) recrute un bureau d'études international, pour l'identification des options pour fixer et ajuster les exigences en matière de recettes et améliorer la structure tarifaire du secteur de l'électricité en union des Comores.

Le consultant sélectionné aura comme missions de :

➤ **Analyser la performance opérationnelle** de SONELEC, faire une analyse des options et élaborer une approche recommandée pour la détermination des ARR pour les services fournis par SONELEC dans tous les segments de la chaîne d'approvisionnement en électricité, ainsi que des procédures et formules pour l'ajustement périodique.

➤ **Proposer un modèle financier** pour le secteur de l'électricité. Sur la base des résultats de la tâche 1, le consultant fournira un modèle financier pour le secteur, qui permettra une planification financière solide reflétant : (i) les ARR identifiés ; (ii) la capacité d'endettement et les instruments/options de financement ; et (iii) les ratios financiers typiques du secteur pour SONELEC.

➤ **Analyser les options de structure** tarifaire, faire une analyse distributive et formuler des recommandations visant à améliorer la structure tarifaire existante et à ajuster périodiquement les tarifs dans chaque catégorie.

➤ **Analyser les options et élaborer** une stratégie recommandée pour la période de transition. Le consultant identifiera une stratégie (« trajectoire ») pour passer progressivement de la situation actuelle à un état « stable », dans lequel une structure tarifaire permettant un recouvrement complet des coûts est appliquée. Cela comprend une feuille de route que le gouvernement/l'autorité de régulation peut mettre en œuvre pour réduire progressivement les contributions financières du gouvernement à la SONELEC et des conseils pour la prochaine révision périodique des tarifs.

La durée de la mission est de 18 semaines, couvert le délai de remise du rapport final et de la réception définitive.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure de recrutement pour la mission est disponible sur le site internet suivant du PAESC : <https://www.paesc-comores.com/> ou fait une demande à l'adresse mail suivante : infospaesc@gmail.com avec copie : djaanfarae@yahoo.fr

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les cabinets d'étude admissibles (« consultant ») à manifester leurs intérêts à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des documents administratifs, des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services demandés.

Les documents administratifs à fournir sont :

Lettre de soumission, acte de groupement, délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente et quitus fiscal de l'année en cours.

Les critères d'évaluation du cabinet sont les suivantes :

Expérience et qualifications du cabinet en adéquation de la mission par rapport aux Termes de Référence (TDRs)

L'évaluation des manifestations d'intérêt pour établir la présélection:

La présélection se fonde sur les critères suivants : les activités principales et le nombre d'années d'exercice, l'expérience voulue justifiée par des attestations de bonne exécution, la capacité technique et administrative du cabinet (acte de groupement (cas de groupement), délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente de l'année en cours et quitus fiscal de l'année en cours)

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la **section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17**, ainsi la **section VII, paragraphes, 7.11 et 7.12** du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI)** », « **septième édition, septembre 2025** », ainsi que la langue appliquée est le français dans tous les documents administratifs, les pièces justificatifs, les échanges verbaux et oraux, et les livrables attendus de la mission.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprise seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat.

Un consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de la méthode de passation des marchés décrites dans le Règlement de passation des marchés, la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC)**.

Des informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de **08h00 à 17h00, heure locale de Moroni**, au bureau du responsable en passation de marchés.

Les manifestations d'intérêts doivent être fournies par version physique et une version numérisée de l'originale + une version modifiable dans une clé USB cryptée dont le mot de passe sera transmis avec la version physique originale à l'adresse ci-dessous au **plus tard le 05 mai 2026 à 14h30, heure locale de Moroni**.

Unité de Coordination du Projet PAESC,
À l'attention de : Monsieur le Coordinateur de l'UCP/PAESC
Bâtiment du Projet PAESC – Volovolo – Quartier Coulée de lave - Moroni
Tel : +269 763 10 94
Mail : infospaesc@gmail.com

NB : Seul le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission, sera convié à présenter ses propositions technique et financière aux fins de négociations contractuelles.

Le Coordinateur

DJAANFAR ABDOUROIHAMAN